

Patrimoine et éducation figuraient à l'agenda du conseil municipal mensuel. Les élus ont lancé les travaux de réhabilitation de la mairie, un bâtiment vieillissant de 1960 n'ayant jamais fait l'objet de rénovation majeure, avec deux objectifs : améliorer la performance énergétique et augmenter la surface du bâti, actuellement de 82 m² environ, afin de satisfaire aux besoins naturels des élus, des agents et des administrés dans leurs missions.

Le budget total est estimé à 257 500 € HT, avec la possibilité d'obtenir une subvention.

Les quatre statues polychromes de l'église datant des XVI^e et XVII^e siècles vont également faire l'objet d'une rénovation, trois étant inscrites comme Monuments historiques pour un montant global de 24 605 euros HT, sans tenir compte de possibles subventions.

Par ailleurs, 22 681 m² de forêts communales vont être protégés au bénéfice du régime forestier, permettant la conservation et la valorisation durable du patrimoine forestier communal, avec l'appui des services de gestion de l'Office national des forêts.

Le préfet appelé à trancher sur la refacturation des frais de scolarité par Menthon-Saint-Bernard

Le maire Olivier Trimbur a ensuite exposé les divergences entre les communes de Bluffy et de Menthon-Saint-Bernard relatives à la refacturation des frais de scolarité par cette dernière. Le différend existant depuis presque 10 ans, n'ayant pu être réglé sans entente amiable, le maire a sollicité l'arbitrage du préfet, sur avis du Conseil départemental de l'Éducation nationale. Une rencontre est prévue en mars entre les protagonistes.

Un emploi non permanent va être créé à compter du 1^{er} mars afin de faire face à l'accroissement temporaire d'activité lié au transport scolaire, pour assurer les missions d'accompagnement, de surveillance et d'aide à l'enfance.

Les élus reconduisent l'opération "Mai, le joli mai" après le succès de la première version en 2021. Le thème de cette année permettra de remettre chacun en lien avec son environnement, par des expositions de land art, des ateliers culinaires à la découverte des plantes comestibles de notre région ou encore des animations sur le thème de l'environnement. Un budget de 15 500 € y sera consacré.